





Chères Naillousaines,  
Chers Naillousains,



L'été est le moment propice pour se ressourcer, se reposer, regarder le 1er semestre qui s'est écoulé.

Pour notre ville, la requalification de la rue de la République, inaugurée le 24 mai dernier, constitue l'une des réalisations phares de notre programme électoral de 2020. À travers ce projet, c'est toute notre volonté de redynamiser le centre-bourg qui prend forme, au service des habitants, des commerçants et de l'attractivité de notre commune.

Les travaux que nous avons menés ici ne sont pas de simples aménagements techniques. Ils traduisent une conviction profonde : celle que l'espace public doit être pensé pour toutes et tous — enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, habitants comme visiteurs — dans un esprit d'accueil, de sécurité et d'accessibilité.

Pendant près d'un an, la requalification de la rue de la République a rythmé le quotidien des riverains, des commerçants et des usagers. Ce fut parfois long, souvent contraignant, et je tiens à saluer la patience de chacune et chacun durant cette période de transition.

Je souhaite adresser un remerciement tout particulier à nos commerçants, véritables piliers de la vie locale. Leur persévérance, leur adaptabilité et leur présence constante, malgré les aléas des travaux, ont été exemplaires. Ils sont, et resteront, le cœur battant de notre ville.

Et surtout, le résultat est à la hauteur de nos attentes — pour vous, les utilisateurs du quotidien. Cette rue réaménagée, plus accessible, plus fluide, plus agréable, est désormais un espace public repensé pour toutes les générations. Ensemble, continuons de faire de notre commune un lieu plus humain, plus dynamique, plus solidaire, une ville où il fait bon vivre ensemble.

Au cours du mois de juin, nous avons également organisé cinq réunions de quartiers. À cette occasion, les élus sont allés à votre rencontre, dans vos quartiers, pour échanger directement sur les problématiques que vous vivez au quotidien et apporter des réponses concrètes. Vous avez été très nombreux à y participer, et je tiens à vous en remercier chaleureusement. Votre implication est précieuse, elle nourrit notre action et renforce le lien entre la municipalité et les habitants.

Dans ce numéro, vous trouverez également une rubrique spéciale consacrée au stationnement, sujet qui revient régulièrement dans vos préoccupations. Nous vous y présentons les récentes évolutions, les mesures prises pour améliorer la rotation, l'accessibilité.

Enfin, un moment fort nous attend dès la rentrée : le traditionnel forum des associations, qui se tiendra le samedi 6 septembre au gymnase du collège. Ce rendez-vous incontournable permettra à chacune et chacun de découvrir la richesse du tissu associatif naillousain, de s'engager, de s'inscrire ou simplement d'échanger avec celles et ceux qui font vivre notre commune tout au long de l'année.

Avec tout mon engagement au service de Nailloux,

Lison Gleyzes, Maire de Nailloux

## SOMMAIRE

### CULTURE, SPORT & VIE ASSOCIATIVE - p 2

### CADRE DE VIE, PARIMOINE ET LOGISTIQUE - p 3-4

### DOSSIER STATIONNEMENT - p 5-6

### FAMILLE & SOLIDARITE p 7-8

### URBANISME, TRANSITION ECOLOGIQUE ET GRANDS PROJETS - p 9-10

### TRIBUNE - p 10

### AGENDA - p 11

## Forum des associations

**FORUM DES ASSOCIATIONS**

**SAM. 6 SEPT 9h - 12h30 GYMNASE DE NAILLOUX**

● **Inscriptions**

● **Découvertes**

# L'Escal en fête : Une très belle réussite grâce à une programmation riche et festive

**Du 19 au 24 mai dernier, Nailloux a célébré les 10 ans de l'ESCAL, son centre culturel et associatif, avec « L'Escal en fête ». Une programmation riche et festive a mis en lumière le dynamisme des associations locales, des artistes naillousains, et les dix années d'un projet phare : L'Entracte, vitrine de l'art contemporain.**

## Créativité, rencontres et émotions au programme

Tout au long de la semaine, les élèves des écoles maternelle et élémentaire, les enfants des accueils de loisirs (ALSH, ALAE) ainsi que les résidents des EHPAD de l'Accacia, de la Thésauque, des Roses et du foyer du Douyssat ont pleinement profité, en journée, de spectacles, d'animations et d'ateliers artistiques adaptés. Une immersion culturelle vivante, inclusive et intergénérationnelle, qui a éveillé la curiosité de chacune et chacun.

Les festivités ont démarré, dès le mercredi sur les chapeaux de roues avec la Média;braderie, une grande vente de livres, revues et CD issus des collections de la médiathèque. Proposés à un prix symbolique, ils ont permis à chacune et chacun de repartir les bras chargés de nouvelles lectures. Une lecture théâtralisée a joliment complété cette première journée.

Jeudi soir, place au jeu sous toutes ses formes : réalité virtuelle, jeux de société, rétrogaming... Le tout rythmé par de belles performances locales mêlant slam, danse et un concert hommage vibrant à France Gall et Michel Berger.

Vendredi soir, le public s'est laissé embarquer dans une soirée éclectique et pleine de surprises : conférences captivantes, théâtre d'improvisation, gospel envoûtant, démonstrations sportives et musique live ont enchanté petits et grands.

Samedi, point d'orgue des célébrations, avec l'inauguration de la Rue de la République. Tout au long de la journée, un foisonnement d'activités a pris le relais : flash mob, ateliers créatifs, fresque participative, rencontre avec des auteurs locaux... avant une clôture en apothéose avec le concert de l'Orchestre de chambre de Toulouse, un spectacle de magie musicale et l'énergie débordante de l'orchestre Eddy Vox.



## 10 ans d'art et de partage à l'ESCAL

Cette célébration a également fêté les 10 ans de l'Entracte, projet phare dédié à l'art contemporain au sein de l'ESCAL. Depuis 2016, 17 artistes y ont exposé leurs œuvres, accompagnés d'ateliers, de médiations et de projets avec les écoles. Une rétrospective a permis de revenir sur cette aventure artistique et un ouvrage, édité pour l'occasion, en garde désormais la trace.

Avec « L'Escal en fête », Nailloux a brillamment démontré son engagement pour la culture, le lien social et la valorisation des talents locaux. Un anniversaire haut en couleurs, salué par un public enthousiaste qui illustre le bien vivre ensemble.

## La médiathèque passe à l'heure d'été

**La médiathèque adapte ses horaires d'été du mardi 8 juillet au samedi 30 août, avec une formule pensée pour vos envies de lecture et détente estivale.**



Retrouvez l'équipe de la médiathèque : **mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. (Horaires adaptables en fonction des aléas climatiques)**

**Fermetures estivales : Du 11 au 21 juillet et du 8 au 18 août**

### Prêts doublés pour l'été

Profitez des vacances pour faire le plein de lecture : pendant tout l'été, vous pouvez emprunter le double d'ouvrages, pour une durée de 2 mois ! (Offre valable hors liseuses et ressources numériques.)

# Voirie : des rénovations pour votre confort et votre sécurité.

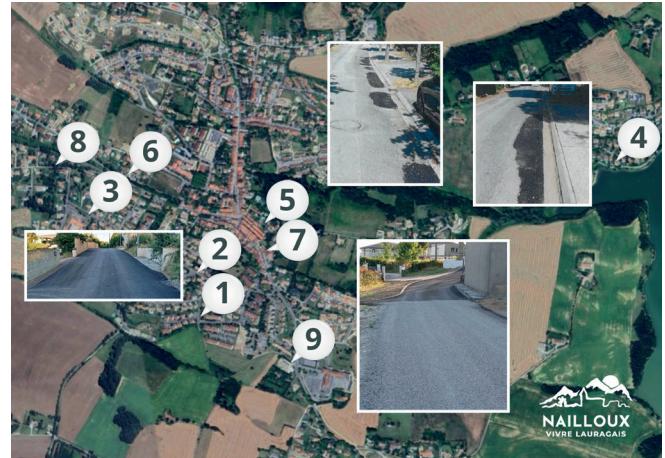
La ville a consacré un budget de 200 000 € pour préserver les voiries de circulation

## ○ Réparations de chaussée

Des interventions ciblées ont permis de traiter de nombreuses dégradations ponctuelles, notamment à travers le rebouchage de nids-de-poule et la remise à niveau de certains revêtements :

- Chemin de Saint-Méen (1)
- Rue Jean d'Alembert (2)
- Rue Robert Estrade (3)
- Allée Montaigne (4)
- Parking des Pivoines (5)

Ces réparations visent à prolonger la durée de vie des infrastructures tout en assurant une circulation fluide et sécurisée.



## ○ Réfections complètes de voirie

Quatre voies ont bénéficié d'une réfection complète de la chaussée, avec la reprise intégrale du revêtement. Ces travaux permettent d'améliorer la sécurité et le confort de circulation pour l'ensemble des usagers :

- Chemin du Bourdic (6)
- Chemin de Bellecoste (7)

- Chemin Del Cers (8)
- Chemin du Garric (9)

Ces travaux plus conséquents contribuent à la mise à niveau du réseau routier et à la qualité de vie des riverains. La municipalité remercie les habitants pour leur compréhension durant la période des travaux et poursuit ses efforts pour maintenir des infrastructures durables et adaptées aux besoins de tous.

## Ensemble, luttons contre les moustiques !

Avec les beaux jours, les moustiques reviennent... et peuvent vite devenir un fléau, notamment dans nos jardins et autour de nos habitations. Pour limiter leur prolifération, adoptez ces gestes simples et essentiels.



Ce que les moustiques adorent ...



- Les **eaux stagnantes**
- Les **zones humides**
- Les endroits **ombragés et encombrés**

“

L'une des mesures les plus efficaces pour limiter la propagation du moustique est de ralentir son implantation en **supprimant toutes les eaux stagnantes sur les balcons, terrasses et jardins**



Les bons réflexes à adopter...



**Assécher** les coupelles, gouttières, recoins, fonds de pots, bâches...



**Couvrir** les réservoirs d'eau (bidons, récupérateurs, bassins, etc.)



**Porter des vêtements couvrants** (clairs et amples)



**Curer** les fossés, rigoles et autres zones de stagnation d'eau



**Entretener** vos jardins (tonte, taille, désherbage...)



**Planter** des essences répulsives comme la citronnelle ou le géranium



**Ranger** à l'abri tout ce qui peut recueillir de l'eau (pots, seaux, jeux, etc.)



**Limiter** l'arrosage pour éviter les excès d'humidité



**Aérer** ventiler, vider !

# Mieux vivre ensemble : rappel des règles de tranquillité et d'entretien

Afin de préserver la tranquillité et la qualité de vie de toutes et tous, la commune rappelle les règles en vigueur concernant les nuisances sonores et l'entretien des espaces publics et privés et attire votre attention sur le respect de celles-ci.

## \* Horaires des travaux bruyants (tonte, bricolage...)



Les activités bruyantes occasionnelles réalisées par les particuliers sont autorisées :

- Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 14h00-19h30
- Le samedi : 9h00-12h00 / 15h00-19h00
- Les dimanches et jours fériés : 10h00-12h00 / 16h00-18h00

## \* Autres nuisances sonores



- Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens qui aboient de jour comme de nuit, sont priés de prendre toute mesure visant à éviter une gêne pour le voisinage. (arrêté préfectoral du 23/07/1996 article 6).



- Les deux roues à moteur doivent être conformes à la législation en vigueur notamment au niveau des nuisances créées par les bruits d'échappements. Tout engin non homologué est verbalisable. (article R. 318-3 du Code de la route)



## Entretien voiries et espaces verts

Selon les articles 5 et 7 de l'arrêté n°2024-001 portant sur la réglementation de la propreté générale et la gestion des déchets : Chaque propriétaire ou occupant riverain est responsable du balayage, du désherbage et de l'entretien du trottoir situé devant son domicile ou commerce.



## Feu de jardin :

X Interdit du 15 mai au 15 octobre tous les dimanches et jours fériés.

✓ Autorisé du 16 octobre au 14 mai, du lundi au samedi de 9h à 17h, sous conditions strictes :

- Brûlage uniquement dans une zone dégagée, à plus de 25 m des voies et constructions et interdit par grand vent
- Surveillance continue obligatoire et dispositif d'extinction à proximité



## Entretien des fossés et parcelles :

- Les fossés, talus et terrains doivent être entretenus par leurs propriétaires, y compris les professionnels.

- Déposer des déchets verts dans les fossés est strictement interdit.



## Élagage et végétation :

Les végétaux proches des voies publiques doivent être :

- Élagués régulièrement pour ne pas gêner la circulation ou toucher les câbles (électricité, téléphone...)
- Limités à 2 mètres de hauteur si plantés à moins de 2 mètres de la limite de propriété

Merci à toutes et à tous pour votre civisme et votre engagement pour un cadre de vie agréable à Nailloux !

## État civil

Si vous souhaitez diffuser sur ce support la naissance de votre enfant Rdv à l'accueil mairie afin de remplir l'autorisation.

### NAISSANCES

26/03/25 JAYLES Isaur Alixe Margaux, 02/04/25 FOLLET Eléna Giulia, 18/06/25 BERGER Axel Fred

### AVIS DE MARIAGE

31/05/25 CRISTOFOL Cyril et PELTIER Florianne - 07/06/25 TURPIN Arnaud et JORGE Stéphanie - 07/06/25 BORJABAD Olivier et GUIBERT Céline - 21/06/25 DUPRUILH Nathalie et FAIVRE Laurent - 28/06/25 DUBOIS Shanon et JOSEPH Jessie - 28/06/25 JOANEN Coralie et QUIOT Benjamin - 05/07/25 PELEGRY Hugo et GARRIDO Lisa

### DÉCÈS

01/03/25 LAMOTTE Josette

# Rue de la République : Une nouvelle stratégie de stationnement pour une ville plus accessible

La ville de Nailloux, soucieuse de la qualité de vie de ses habitants, a entrepris un projet ambitieux de requalification de l'espace public visant notamment à sécuriser les déplacements doux sans en oublier la place de la voiture.

Afin de promouvoir et favoriser cette cohabitation, la ville a opté pour une adaptabilité de ses zones de stationnement en fonction des besoins respectifs de ses usagers.

Pour cela, différents modes de stationnement sont proposés :

## 1. Stationnement réglementé

Le stationnement réglementé désigne toute forme de stationnement encadrée par des règles spécifiques édictées par l'autorité compétente, généralement la commune. Il peut s'agir de :

- Zones minutées (par borne décomptant le temps et indiquant le temps restant). Ces éléments sont l'émanation d'une concertation avec les commerçants visant à définir le temps en fonction des activités concernées
- Zones bleues (stationnement gratuit mais limité dans le temps avec disque)
- Zones de livraison, zones bus, zones convoyeur de fonds
- Stationnement interdit temporairement ou en alternance



Zones minutées rue de la République



### Objectifs :

- Favoriser la rotation des véhicules
- Réguler la pression sur l'espace public
- Faciliter l'accès aux commerces ou services



Sanction en cas d'infraction :  
Amende forfaitaire pour dépassement de durée ou stationnement interdit

## 2. Stationnement limité (zone bleue)

Le stationnement limité, souvent matérialisé par une zone bleue, permet aux usagers de se garer gratuitement pour une durée déterminée à condition d'apposer un disque de stationnement indiquant l'heure d'arrivée.



### Caractéristiques :

- Zones souvent situées en centre-ville
- Horaires d'application précisés par la signalisation
- Dispositif pensé pour encourager la rotation des véhicules



En cas de non-respect (absence de disque, dépassement de durée) : Amende forfaitaire de 35 euros (contravention de 2e classe)



### 3. Stationnement pour personnes handicapées

Le stationnement réservé aux personnes en situation de handicap est matérialisé par des places spécifiques signalées au sol et par panneau, et accessibles uniquement aux titulaires de la Carte Mobilité Inclusion - Stationnement (ou ancienne carte européenne de stationnement).



#### Droits associés :

- Accès aux places réservées
- Gratuité du stationnement sur la voie publique dans la majorité des villes françaises
- Droit à un temps de stationnement plus long (généralement illimité, sauf dispositions locales)



Stationner sans carte valide : amende de 135 € (contravention de 4e classe) et possible mise en fourrière

« 80% des handicaps sont considérés comme invisibles en France alors il est important de ne pas juger les autres sur les seules apparences. »

Retrouvez dès à présent le témoignage d'une de nos administrés sur notre site internet Nailloux.org...

“



**Pierre Marty**  
Maire adjoint  
En charge de l'urbanisme

#### Qu'est-ce qui a motivé la mise en place de ces différentes zones de

La principale motivation a été d'améliorer l'accessibilité aux commerces de proximité. Ces nouvelles zones visent à favoriser la rotation des véhicules dans les secteurs les plus fréquentés, afin que les clients puissent se garer plus facilement. C'est une mesure qui répond à une demande forte des commerçants et des habitants, soucieux de dynamiser le centre-ville tout en évitant le stationnement de longue durée sur des emplacements stratégiques.

#### Comment cela va s'appliquer et être suivi ?

Dans un premier temps, la mise en œuvre sera accompagnée d'une phase de sensibilisation. La police municipale jouera un rôle essentiel en informant les automobilistes des nouvelles règles, sans sanction immédiate. L'objectif est de responsabiliser les usagers avant toute verbalisation. Néanmoins, la gendarmerie, qui relève de l'État et non de la commune, continuera à faire respecter le code de la route, notamment en cas de stationnement dangereux ou gênant.

#### Le stationnement sera-t-il définitif dans sa mise en œuvre ?

Non, il s'agit d'abord d'une phase expérimentale. Nous souhaitons observer les effets concrets de ce nouveau dispositif, notamment sur la fréquentation des commerces et la fluidité de la circulation. L'avis des commerçants et des usagers sera également pris en compte à l'issue de cette période. Des ajustements sont donc tout à fait envisageables, en fonction des retours du terrain.

### 4. Points clés à retenir :

- Le stationnement réglementé regroupe plusieurs formes de contrôle (payant, limité, interdit).
- Le stationnement limité vise une occupation temporaire gratuite, souvent en zone bleue.
- Le stationnement handicapé est strictement réservé, avec des droits spécifiques et des sanctions lourdes en cas d'abus.

# Rencontre entre le CMJ et le service jeunesse de TDL : une dynamique au service de la jeunesse

**La collaboration entre le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la ville et le service Jeunesse de la Communauté de Communes Terres du Lauragais (TDL) témoigne d'un engagement fort en faveur de la jeunesse du territoire. Cette synergie se manifeste à travers de nombreuses actions concrètes, portées par une volonté commune d'impliquer activement les jeunes dans la vie locale.**

## L'objectif est de fabriquer le citoyen de demain

Grâce à la participation régulière des élus de la majorité municipale au sein de la commission « Enfance, Jeunesse » de TDL, plusieurs projets portés par le CMJ ont pu voir le jour. Cette implication favorise un dialogue permanent entre les différentes instances locales et renforce la cohérence des actions menées en faveur de la jeunesse.

L'une des illustrations les plus marquantes de cette collaboration a été la participation du service jeunesse de TDL aux 10 ans de l'ESCAL. À cette occasion, un prêt de matériel innovant (casques de réalité virtuelle, cônes IPS, pistolets laser) a permis d'offrir des animations ludiques et immersives à plus de 40 jeunes lors de la soirée jeux du jeudi, et à près de 100 élèves de CM2, collégiens et lycéens durant la journée du samedi.

Dans cette dynamique, les jeunes ont également pris part à un regroupement à Calmont, lors de la deuxième rencontre organisée par le Service Jeunesse du Conseil Départemental de la Haute-Garonne (CD31), sur le thème de la protection de l'environnement. Un moment d'échanges et de sensibilisation fort qui illustre

l'esprit citoyen que ces actions souhaitent encourager. Par ailleurs, une décision concertée a été prise entre la municipalité et la communauté de communes : la construction d'une nouvelle structure. Celle-ci sera implantée sur un terrain appartenant à TDL, à proximité immédiate du collège, un emplacement stratégique favorisant l'accès pour les jeunes.

Ce partenariat entre le CMJ, le service Jeunes de TDL et les élus locaux s'inscrit dans une volonté partagée de construire des espaces d'épanouissement, d'écoute et de responsabilisation pour les jeunes du territoire.



# Canicule : la Mairie mobilisée pour protéger les plus fragiles

**Face aux fortes chaleurs, un dispositif d'alerte et d'assistance est activé pour veiller sur les personnes vulnérables.**

Les personnes vulnérables déjà recensées sont contactées par nos services afin de prendre de leurs nouvelles, évaluer leurs éventuels besoins et leur rappeler les gestes essentiels à adopter

Un service de livraison de courses à domicile est également mis en place avec le concours de CARREFOUR. Les commandes sont livrées le lendemain matin de la commande, selon les modalités fixées par l'enseigne.



Vous souhaitez figurer sur le registre des personnes à contacter en cas d'urgence ?

Scannez le QR code, complétez le formulaire et retournez-le :

par mail à [ccas@mairienailoux31.com](mailto:ccas@mairienailoux31.com) ou renseignez-vous directement en mairie.

Restons vigilants, solidaires et attentifs à notre entourage.



# Gestion scolaire en ligne : le Portail des écoles fête sa première année

Il y a tout juste un an, la commune de Nailloux lançait son Portail des écoles, une plateforme en ligne pensée pour simplifier la vie des familles. Aujourd'hui, le bilan est intéressant : les parents utilisent quotidiennement cet outil pour gérer les inscriptions à la restauration scolaire, à l'accueil municipal du mercredi et effectuer leurs paiements en ligne.

## Une gestion centralisée et simplifiée

En un an, le portail a su convaincre par sa facilité d'utilisation, son ergonomie et le gain de temps qu'il offre aux parents. Grâce à ce portail, les familles peuvent :

- Incrire leurs enfants à la restauration scolaire
- Gérer l'accueil municipal du mercredi (11h45 – 12h45, sans repas)
- Réserver les services nécessaires
- Effectuer leurs paiements en ligne de manière sécurisée

Pour plus de simplicité, la mairie vous invite à souscrire à l'option de prélèvement automatique SEPA, disponible depuis la plateforme.



## Portail des écoles

Gestion restauration scolaire et accueil municipal du mercredi de 11h45 à 12h45 (sans repas).

**CRÉER VOTRE COMPTE DÈS MAINTENANT SUR LE PORTAIL VIA CE QR CODE**

<https://mairiedenailloux.portail-familles.app>



**VOS SERVICES EN TOUTE SIMPLICITÉ**

-  INSCRIPTIONS RESTAURATION SCOLAIRE
-  INSCRIPTIONS ACCUEIL MUNICIPAL
-  RÉSERVATIONS
-  PAIEMENT EN LIGNE SÉCURISÉ



POUR LES PETITES SECTION, IL EST DEMANDÉ DE FOURNIR UNE SERVETTE DE TABLE BLEUE, MUNIE D'UN ÉLASTIQUE

Pour plus d'informations contactez-nous :  
 [rp.familles.solidarite@mairienailoux31.com](mailto:rp.familles.solidarite@mairienailoux31.com) ☎ 05 62 71 96 84

Pour toute question ou accompagnement, contactez : [rp.familles.solidarite@mairienailoux31.com](mailto:rp.familles.solidarite@mairienailoux31.com) ouappelez le 05 62 71 96 84

## Du nouveau pour le Trait d'Union !

Bonne nouvelle ! Le Trait d'Union (Espace de Vie Sociale) a obtenu son agrément CAF au mois de mai. Ce soutien marque une étape importante dans la consolidation du projet et renforce l'engagement de l'EVS à offrir des services et activités toujours plus proches des besoins des habitants.



Cet été, l'EVS vous accueille pour un programme riche : Activités variées, sorties. Tout est prévu pour petits et grands. L'EVS fermera ses portes du 18 juillet au soir au 6 août au matin, néanmoins les activités déjà programmées seront maintenues sur inscription.

Notez la date du 13 septembre : une grande fête du Trait d'Union vous attend pour découvrir les activités 2025/2026 ! Au programme : animations pour tous les âges, présentation des intervenants et adhérents référents, jeux, ateliers créatifs, théâtre, restauration sur place... Et pour finir la journée : repas convivial en musique !

L'EVS est un lieu ouvert à toutes et tous : Brunhild vous y accueille, répond à vos questions et vous accompagne dans ce projet collectif dont vous êtes au cœur.

### NOUVEAUTÉS !



Nouveaux horaires : Un vendredi et un samedi sur 2 jusqu'à 21h30 dès juillet.



Dès octobre séances mensuelles de cinéma en partenariat avec Cinéfol.

# Un projet photovoltaïque ambitieux et innovant

Depuis 2020, la commune de Nailloux place la transition énergétique au cœur de son action. En août 2021, la mairie a pris 49 % de participation dans la SCIC ADN Nailloux (Alternatives Durables Nailloux), une coopérative citoyenne engagée dans la production d'énergie renouvelable.

Grâce à ce partenariat, plus de 50 sites ont été étudiés sur le territoire. Une dizaine a été retenue. Plusieurs projets verront le jour sur des bâtiments municipaux (école Kergomard, hangar de la ZA Tambouret), des terrains publics (chemin Bellecoste) ou encore des propriétés privées (parcours volaille à Emberbail, serres de l'ESAT).

Le modèle économique proposé est innovant : aucun investissement pour la commune (et tous ses nombreux compteurs), qui bénéficie en retour d'une rente annuelle, d'économies sur sa facture énergétique, et d'une part d'électricité produite localement. L'énergie excédentaire sera injectée dans le réseau au bénéfice des habitants.

Les objectifs sont ambitieux : produire 40 % des besoins de la mairie et 18 % de ceux des habitants (selon norme ADEME), d'ici 2026, puis atteindre 80 % et 40 % respectivement d'ici 2027.

Ce projet solaire, local et durable, est aussi une alternative au projet de méga-éoliennes prévu sur la commune voisine d'Aignes, auquel le Conseil municipal s'est opposé, jugeant qu'il porterait atteinte à l'environnement et au paysage remarquable des Pyrénées.



*Hypothèse de Projet photovoltaïque zone du tambouret.*

Avec ce projet d'envergure, Nailloux affirme sa volonté de construire un avenir plus vert, plus autonome, et plus solidaire en matière d'énergie.

## Sondage : Horaires d'extinction de l'éclairage public

Depuis décembre 2023, l'éclairage public est éteint chaque nuit de 23h à 6h, conformément à la décision issue de la concertation publique de 2022 (82 % de réponses favorables).

Cette mesure a permis une réduction significative de la consommation d'énergie et de préservation de l'environnement.

Dans un souci d'être au plus près de vos préoccupations, la commune envisage une adaptation des horaires pour les faire évoluer ainsi : extinction de 00h à 6h00 ou 01h à 06h00. Nous souhaitons connaître votre avis sur ce changement.

Pour accéder au sondage vous pouvez scannez ce QRcode ci-joint ou vous rendre directement sur le lien suivant :

<https://bit.ly/46fHDjz>



# Un projet d'espace jeunesse à Nailloux

## Un bâtiment modulaire, évolutif et en phase avec les besoins locaux

La communauté de communes des Terres du Lauragais porte un projet ambitieux : la création d'un nouvel équipement intercommunal dédié aux jeunes, à proximité du collège. Pensé comme un lieu de rencontres, d'animations et d'échanges, cet espace jeunesse vise à répondre concrètement aux attentes des jeunes du territoire, tout en s'adaptant aux contraintes locales.

Le bâtiment, de type modulaire, sera conçu pour être évolutif et flexible, afin de s'adapter aux envies, aux besoins et aux usages des adolescents. Il offrira un lieu de repère, facilement accessible, notamment grâce à sa proximité immédiate avec le collège. Dans un territoire où la mobilité est parfois un frein à l'accès aux loisirs, ce lieu constituera une réponse concrète pour lutter contre l'isolement.

Au-delà de l'aspect fonctionnel, l'objectif est de permettre aux jeunes de s'approprier un espace à leur image, favorisant la cohésion, la dynamique de groupe et l'engagement. Lieu de vie, de projets et d'écoute, il accueillera des temps d'animation, de concertation et de construction collective.



Le projet est actuellement en phase de réflexion et de définition des besoins. La communauté de communes souhaite pleinement associer les jeunes à toutes les étapes de la conception afin de garantir un lieu ouvert, vivant et en phase avec les réalités du Lauragais. La livraison de cet équipement est programmée pour la fin d'année.

## TRIBUNES LIBRES

### NAILLOUX BOUGE AVEC VOUS

En 2020, les citoyen.ne.s ont majoritairement souscrit à nos propositions :

Et aujourd'hui ?

- L'Esplanade de la Fraternité a retrouvé son marché, de grands rassemblements familiaux et festifs s'y sont déroulés, ouverture des jeux olympiques et paralympiques, coupe du Monde de rugby.
- Le Centre Culturel et Sportif l'ESCAL vient de fêter ses 10 ans et a rassemblé petits et grands durant une semaine de spectacles et d'activités. Aboutissement du travail d'un an avec différents partenaires, écoles, associations. Collaboration bâtie sur la confiance et le soutien de leurs activités.
- L'EVS, propose toutes sortes d'activités, chacun peut participer, jouer, proposer, animer ou tout simplement boire un café ...
- La rue de la République et ses aménagements donnent une nouvelle perspective du centre bourg, une belle visibilité aux commerces qui la bordent, une circulation apaisée et des oasis de verdure pour piétons et riverains.
- Les ombrières photovoltaïques à l'école maternelle et aux ateliers municipaux protégeront et fourniront l'électricité nécessaire aux bâtiments communaux.
- Le réaménagement de la mairie et ses abords permettra un meilleur accueil du public et de meilleures conditions de travail aux agents.
- Le PLU prévoit des réserves foncières pour les écoles et les associations sportives. Notre sélection au projet EUROPAN 18 est une belle opportunité de s'assurer une vision d'avenir.
- La pugnacité des élus de la majorité aux Conseils Communautaires et en commissions ont permis de maintenir un ALAE dans chaque école et une nouvelle maison des jeunes.

Comptables de nos engagements, nous travaillons pour le bien vivre à Nailloux.

L'équipe des élus majoritaires « Nailloux bouge avec vous »

### NAILLOUSAINS

\*Nailloux inaugure ses champs élysées !\*

Les prochaines élections approchent et nous sentons déjà les prémisses d'une campagne électorale de Mme Le Maire et de ses colistiers.

La rue de la république transformée en boulevard, fil rouge de cette mandature avec plusieurs millions d'euros, aura été la plus grande préoccupation de cette mandature !

Pour l'inauguration, nombreux plateaux de charcuteries offerts, et beaucoup sont repartis !

Sans compter toutes les heures passées par nos agents municipaux pour que la fête soit la plus belle possible. On souhaite d'ailleurs les remercier chaleureusement pour leur travail.

Le succès de la fête de l'escal revient à tous les bénévoles qui œuvrent dans nos associations.

D'autre part, la majorité a décidé de vendre l'actuelle maison des jeunes (une nouvelle sera implantée en dessous du collège) plutôt que de l'utiliser pour servir Nailloux ...

L'équipe des élus minoritaires « Naillousains ! »

# AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

## AOÛT 2025

Vendredi 26 août (21h00)

CINEMA EN PLEIN AIR

« LE GRAND BAIN »

Place de l'église

Le Grain de Sel

## SEPTEMBRE 2025

Samedi 6 Septembre (9h - 12h30)

FORUM DES ASSOCIATIONS

Gymnase de Nailloux

Mairie de Nailloux

Vendredi 12 septembre (19h00)

VERNISAGE EXPOSITION

« PROMENADE »

Escal, espace culturel

L'entracte

Samedi 13 septembre (14h-23h)

L'EV'S EN FÊTE

8 bis place de l'église

Le Trait d'Union (EVS)



**L'EV'S en Fête**

**Le 13 Septembre** **14h - 23h**

**8 bis place de l'église NAILLOUX (31)**

**10h.12h** Special tout petits

Venez Goûter Discuter & jouer

**14h.18h30**

- Découvrez les activités de l'EVS
- Rencontrez les adhérents

**18h.19h**

Théâtre d'impro  
Les Kaméléons

**19h.23h**

Repas en musique

Sur réservation

**06 50 24 35 06**

Nombreuses animations - Programme à L'EV'S

**Le Trait - d'Union**

Vous voulez vous impliquer ? participer ?  
découvrir ? nous aider le 13 septembre ?  
vous inscrire ?

evs@mairienailoux31.com







**FORUM DES ASSOCIATIONS**

**SAM. 6 SEPT** **9h - 12h30**

**GYMNASE DE NAILLOUX**

**Inscriptions**

**Découvertes**



**CINÉMA EN PLEIN AIR**

**LE GRAND BAIN**

**VENDREDI 29 AOÛT**

**Nailloux, place de l'église**

GRATUIT

À PARTIR DE 18H :  
BUVEAU / AUBERGE ESPAGNOLE  
21H : PROJECTION DU FILM

Renseignements : asso.sel.nailoux@gmail.com

ORGANISÉ PAR Le Grain de Sel AVEC LE SOUTIEN DE NAILLOUX



**PROMENADES**

Du 13 septembre au 25 octobre  
Vernissage Vendredi 12 septembre à 19h

Sophie Bacquié, Patrick Beaulieu, Yvonne Calsou, Frédéric Fau, Vincent Fortemps, Cécile Lamy, René Sultra & Maria Barthélémy, Béatrice Utrilla

**L'ENTRACTE**

10 ANS D'ART CONTEMPORAIN A NAILLOUX

©Vincent BOUTIN